



Compte Rendu du Conseil d'Administration

du lundi 6 mai 2019

Ordre du jour

1. Approbation du compte-rendu précédent.
 2. Bilan du nettoyage de printemps du 27 avril.
 3. Réflexion à propos de l'enveloppe des subventions ou investissements 2019
 4. Validation des demandes d'aide aux voyages scolaires
 5. Compte-rendu de la sortie organisé par La Ligue FAL44 suite à notre participation financière pour le droit aux vacances pour tous mercredi 24 avril.
 6. Compte-rendu de la 1^{ère} réunion de la Commission Communication du 18 avril.
 7. Questions diverses
- Quelle date pour l'Assemblée Générale 2020 ?
 - L'AL souhaite-t-elle refaire une demande de volontaire en service civique ?
 - Présentation du Projet de Mission verte par Gaby Gourdon pour le Championnat de France de cyclisme (fin juin 2019)

Présents : Isabelle DECOURTY - Dominin HERBRETEAU - Stéphane KEREZEON - Denis MARSOLIER - Eva MARTIN - Christian MORICEAU - Carole MORISSEAU - Cécile OLLIVIER MARCHAND - Annie-Claude RENAUDIN - Yves ROUTIER - Françoise SIMON - Vanessa CHARTIER - Nadia COURANT - Thierry CLAUSSE - Marine POIRON (Volontaire en service civique) - Gaby GOURDON (Invité)

Excusés : Marie-Thérèse BRETIN - Sandrine CHOLOT - Marie-Claire COUTARD GOURBIL - Christiane MARTIN - Guy MARTIN - André PEYTREMANN - Jean-Michel RADIGOIS - Marité RADIGOIS - Laurence LEHUCHER - Colette MIGNONI - Louise ROUAUX

La séance est ouverte à 20h35

Compte tenu de la présence de Vanessa CHARTIER, cooptée et excusée au Conseil d'Administration d'avril, nous faisons un rapide tour de table de présentation.

1. Approbation du compte-rendu précédent.

En l'absence de remarques, le compte-rendu du Conseil d'Administration du 2 avril 2019 est adopté à l'unanimité.

2. Bilan du nettoyage de printemps

Il s'est déroulé le matin et l'après-midi du samedi 27 avril. L'APE y participait à nos côtés. Il est à noter que le fait d'annoncer l'événement dans les classes est très positif. Les enfants sont bien sensibilisés. Mais les parents n'étaient pas très nombreux.

On a pu compter 45 personnes, environ le matin et 35, l'après-midi. 104 kg de déchets ont été récoltés, soit un peu moins que l'an dernier. Il y a donc une évolution positive mais c'est encore beaucoup. La couverture médiatique a été très satisfaisante.

Il est proposé

- De déployer un calicot sommaire sur les barrières pour indiquer le motif justifiant le barrage des routes.
- De modifier légèrement le texte de l'affiche : amener → apporter (son pique-nique). Et la phrase d'incitation devient → Nous espérons encore moins de déchets cette année.
- De contacter les clubs sportifs et d'essayer de les rallier au projet pour effectuer avec eux le nettoyage à proximité des salles et terrains.

Une balade est prévue le 14 juin, avec l'APE, pour faire découvrir le sentier botanique.

Proposition est faite d'y associer Chantal BIOTTEAU, ethnobotaniste de Saint-Lumine-de-Clisson, spécialiste des plantes comestibles. Contactée, elle a donné son accord pour un coût de la prestation de 180€ les 2 heures.

Yves ROUTIER intervient pour dire qu'il existe des bénévoles de la SEPNB (La protection de la nature en Bretagne) qui accepteraient sans doute de le faire gracieusement.

Les parents d'élèves, Eva MARTIN et Thierry CLAUSSE (APE), signalent qu'une maman aurait également les compétences.

Annie-Claude attend donc les retours de ces deux pistes avant de confirmer auprès de Chantal BIOTTEAU.

3. Réflexion à propos de l'enveloppe des subventions ou investissements 2019

Le Conseil d'Administration de mars 2019 a voté une enveloppe budgétaire de 5 000€ par an pour soutenir des projets d'associations de la commune ou pour investir au sein de l'Amicale Laïque.

Il est proposé que cette somme soit divisée en plusieurs parts.

- La salle Canonnet a besoin de travaux de peinture.
- L'association QORD nous semble mériter aussi de l'aide : la cause qu'elle défend – le soutien aux Sahraouis - est un beau projet humanitaire et c'est Typhaine MAURY, adhérente du Canoë Kayak, qui l'a fait naître, et y a malheureusement laissé sa vie.
- Voir si d'autres propositions se font jour.

Pour nous couvrir ultérieurement, il serait bon d'établir une sorte de cahier des charges, de charte, précisant, même de façon assez large, les conditions indispensables pour pouvoir prétendre à cette subvention. Isabelle DECOURTY, Eva MARTIN et Yves ROUTIER s'y penchent et proposeront leur projet au Conseil d'Administration de septembre 2019.

Bertrand MAURY, président de QORD, sera invité au Conseil d'Administration de juin.

4. Validation des demandes d'aide aux voyages scolaires

La trésorière, Cécile OLLIVIER MARCHAND, indique qu'il y a eu trois demandes d'aide pour des voyages scolaires, cette année, deux pour le collège Jean Monnet, une pour le lycée de la Herdrie.

Eva MARTIN demande pourquoi cette aide est réservée aux élèves des collèges et lycées publics, et exclut les élèves du primaire.

DEBAT ET DELIBERATION.

Nous rappelons d'abord que cette mesure, très ancienne à l'Amicale Laïque, était destinée à apporter une aide aux parents des collégiens et lycéens que l'Amicale n'avait pas l'occasion d'aider alors qu'elle participait financièrement aux classes de découverte de l'école primaire.

Quelqu'un fait remarquer que l'aide apportée à l'école par l'Amicale Laïque ou l'Association de Parents d'élèves, ainsi que les actions organisées par les enseignants pour récupérer quelques fonds, permettent d'organiser un voyage scolaire à un prix raisonnable pour tous les enfants. Mais cela n'empêche pas que pour certaines familles le reste à charge soit encore lourd. Accorder une aide à ces élèves éviterait aux familles d'avoir à se signaler à la directrice comme incapables d'assumer la charge.

Cela concernerait-il toutes les écoles primaires fréquentées par des enfants d'adhérents ou exclusivement celle de Château-Thébaud ?

RESOLUTION

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide de modifier les articles 1 et 7 du document relatif aux demandes d'aides aux voyages d'étude, de la façon suivante :

CONDITIONS A REMPLIR PAR LES FAMILLES POUR OBTENIR CETTE AIDE

Article 1 :Être adhérent de l'Amicale Laïque de Château-Thébaud depuis 2 ans et à jour de ses cotisations.

Devient → **L'enfant ou l'un au moins de ses parents doit** être adhérent de l'Amicale Laïque de Château-Thébaud depuis 2 ans et à jour de ses cotisations.

Article 7 : Il ne peut s'agir que de voyages d'études organisés par un collège ou un lycée de l'enseignement public.

Devient → Il ne peut s'agir que de voyages d'études organisés par un collège ou un lycée de l'enseignement public **ou par l'école Marcel Canonnet.**

5. Compte-rendu de la sortie organisée par La Ligue FAL44 suite à notre participation financière pour le droit aux vacances pour tous. (24 avril 2019)

Compte rendu de Marine POIRON. Cette journée à Nantes était très bien organisée. Il y avait deux animateurs pour une vingtaine de personnes adultes et enfants. Le matin : balade au skatepark près du CHU et course d'orientation sur les Anciens chantiers. Pique nique en salle car il faisait trop froid pour rester au miroir d'eau. L'après-midi, visite du jardin des plantes et découverte des oeuvres de Conti.

Les enfants ont bien participé. Adultes et enfants sont enchantés de leur journée.

6. Compte-rendu de la 1^{ère} réunion de la Commission Communication

Compte rendu de Françoise SIMON. La commission Communication s'est réunie pour la première fois le 18 avril 2019. Elle compte 7 membres : Jacques FUSELIER, Carole MORISSEAU, Marie-Claire COUTARD GOURBIL, Jean-Michel RADIGOIS, Eva MARTIN et Flora RAT. Les différents supports de communication ont été listés. Dans un premier temps, ce sont les listes de diffusion par courriel qui se sont vu attribuer des critères précis (Liste CA élargi et Liste Maxi Infos)

Une question est née dans la commission, elle méritera que le Conseil d'Administration s'en empare dans l'année: Pourquoi ne pas inviter tous les adhérents à la soirée Resto de l'Amicale Laïque ?

La gestion et la rédaction des billets sur le blog de l'Amicale Laïque a pu continuer sans interruption grâce à Jacques qui assure la passation des techniques.

Il est important de noter que les commissions comme les sections doivent avoir un interlocuteur privilégié chargé de penser à alimenter le blog, avant et après les manifestations. La commission est un organe d'exécution mais on ne peut lui demander de rédiger ou de penser aux échéances à la place des intéressés.

Le problème de l'archivage des documents de l'Amicale Laïque a été aussi évoqué. Papier, Cloud, disque dur externe ? Le blog est également un gros classeur d'archives avec notamment les comptes rendus de Conseil d'Administration et d'AG.

7. Questions diverses

- La date de la prochaine AG : Après réflexion, la date du vendredi 6 mars 2020, 20h , salle du Bois de la Haie, est retenue.
- La Ligue FAL44 demande si l'Amicale Laïque souhaite refaire une demande de volontaire en service civique pour l'an prochain . La réponse est non, c'est trop tôt, Marine est encore en poste et nous n'avons pas d'autre projet pour l'instant.

- Présentation du Projet- Championnat de France de cyclisme par Gaby Gourdon pour Mission verte.

Gaby GOURDON a été invité pour parler du projet qu'il soutient : réaliser un vélo géant porté par deux canoës, qui stationnera sur la Maine, pour souhaiter la bienvenue aux cyclistes (et aux spectateurs et téléspectateurs) lors du Championnat de France de cyclisme du 27 au 30 juin 2019, à Château-Thébaud.

La structure prévue, en carton renforcé par les lattes de bois, mesurera 4m x 3.50m environ. Elle portera une banderole "Bienvenue à Château-Thébaud " que la mairie doit faire réaliser.

Il a besoin de plaques de carton. Thierry CLAUSSE (APE) et Vanessa CHARTIER proposent de servir d'intermédiaire pour en obtenir auprès d'une entreprise clissonnaise qui en fournit parfois à l'APE.

Il a également besoin de main d'œuvre pour l'assemblage final, qui pourrait être effectué dans le local du canoë, la semaine précédant l'événement. Volontaires : Yves ROUTIER, Denis MARSOLIER, Marine POIRON, Annie-Claude RENAUDIN. Demander à René FARGES et à Laurent SIBIOUDE.

Prochain Conseil d'Administration le mardi 4 juin 2019, à 20h30, salle [Marcel Canonnet](#)

En cas d'absence prévenir Françoise SIMON ou Marie-Claire COUTARD GOURBIL

Pensez au covoiturage

Compte-rendu rédigé par F. SIMON

Relu par M-C COUTARD GOURBIL

Vu, la présidente :

Annie-Claude Renaudin